



Boucherville, 3 juillet 2020

Objet : Plan de retour Hockey Richelieu saison 2020-2021

Comme vous le savez, Hockey Québec a proposé son plan de retour au hockey phases 1 à 6 au Ministère et à la Santé publique du Québec.

Le vendredi 26 juin à la réunion des présidents de régions, Hockey Québec a donné son aval pour que soient mises en place les balises permettant à chaque région de planifier le début de la saison 2020-2021 à partir de la phase 5.

En bref, la phase 5 correspond aux prémisses suivantes :

- Début des activités à caractère régional
- Pas de compétition
- Parties hors concours seulement
- Pas de contact physique ni de mise en échec
- Équipes réduites
- Pas d'enregistrement d'équipe
- Pas de feuille de pointage
- Pas de statistiques
- Pas de tournois

Le tout doit se faire tout en respectant le plan du retour au hockey de Hockey Québec et les consignes de la Santé publique.

Nous vous présentons les grandes lignes qui seront mises en application dans le Richelieu afin de faciliter un début de saison des plus harmonieux possible tout en gardant à l'esprit que nous aurons peut-être à faire face à une nouvelle orientation à une date indéterminée des reprises des activités dites normales si on peut avancer à la phase 6.

Toutes les activités de la phase 5 seront à caractère régional et coordonnées par la région.

- Pas de frais de ligue
- L'assignation des officiels simple, double lettre et franchises AAA sera de la responsabilité de l'AHM receveuse.
- Les frais inhérents à ces parties seront aussi de la responsabilité de l'AHM receveuse.
- L'horaire des parties hors concours sera fait par M. Yves Lachance pour tous les niveaux (simple et double lettre, équipes de la structure et équipes féminines)



- Cet horaire sera fait mois par mois en attendant le retour à la phase 6. Dans la mesure du possible, toutes les équipes auront le même nombre de parties.
- La reprise des activités normales des ligues se fera seulement à la phase 6 et les frais inhérents à chacune des ligues seront alors calculés au prorata du restant de la saison.

Début des activités

Double et triple lettre

Hockey Québec encourage les organisations qui ont la possibilité de faire des écoles de hockey ou des camps de mise en forme précédant le début des activités officielles, de se prévaloir de cette opportunité. Naturellement, ces activités sont facultatives et se font sur une base volontaire, et ne doivent pas servir de période d'évaluation des joueurs.

Les franchises AAA et Espoir seront aussi appelées à former des équipes réduites AAA et Espoir durant cette période.

Vendredi 18 septembre début de la période d'évaluation des **joueurs** pour la composition des équipes réduites de classe AA et BB. (Un maximum de 20 joueurs + 2 gardiens + 4 entraîneurs peuvent être sur la glace en même temps).

Vendredi 18 septembre début de la période d'évaluation des **joueuses** pour la composition des équipes réduites de classe AAA et AA. (Maximum de 20 joueuses + 2 gardiennes + 4 entraîneurs peuvent être sur la glace en même temps).

Objectif recherché : Dans le but de faciliter la transition de la phase 5 à la phase 6.

Les équipes double et triple lettre devront être composées de 8 joueurs plus 1 gardien.

Chaque organisation ou franchise devra faire 2 équipes de la même classe pour chacune des divisions. (2 AAA relève, 2 AAA, 2 Espoir, 2AA et 2 BB).

En vertu du nombre d'inscriptions, peut-être certaines organisations devront doubler leurs équipes dans certaines divisions/classes selon la classification. Le tout à être validé par la région.

Ainsi, lorsque nous serons rendus à la phase 6, vous aurez seulement à jumeler les deux équipes d'une même classe pour un total de 16 joueurs + 2 gardiens.

Cela évitera de retrancher des joueurs. Le cahier de charge de la LHEQ sera ajusté pour permettre un total de 18 joueurs (16 + 2).



Les équipes des Structures intégrées, principalement le M13 (Pee-wee) AAA relèvent devront être terminées avant le vendredi 18 septembre. Les autres équipes seront déjà complétées pour la rentrée scolaire.

Les regroupements des équipes de la Ligue Élite sont ceux qui vous ont déjà été présentés. (Voir fichier joint à cet effet)

Il faudra aussi respecter la distanciation dans les vestiaires, donc, un groupe de 20 joueurs + 2 gardiens de but correspond à 2 vestiaires.

Il n'est pas prévu pour l'instant d'avoir du Junior AA dans la région à la phase 5.

- Les 2-3-4 octobre il y aura des matchs prévus pour permettre de finaliser les équipes.
- Matchs à 4 contre 4
- Temps de jeu de 50 minutes
- Début des matchs hors concours le 5 octobre
- Début des matchs hors concours pour les franchises AAA et Espoir

Simple lettre

Vendredi 2 octobre début de la période d'évaluation pour la composition des équipes simple lettre A, B ou C selon la division. Maximum de 20 joueurs + 2 gardiens + 4 entraîneurs peuvent être sur la glace en même temps).

1. Dans le but de faciliter la transition de la phase 5 à la phase 6, les équipes masculines et féminines des divisions M11 (Atome) à M15 (Bantam) simple lettre devront être composées de 10 joueurs plus 1 gardien et jouer 5 contre 5.
2. Cependant comme vous le savez les joueurs de 17 ans et plus n'ont pas la même distanciation que les joueurs de 16 ans et moins.

Pour le M18 (Midget) et le Junior les équipes seront composées de 8 joueurs plus un gardien. Similaire pour le féminin. Elles devront évoluer à 4 contre 4 et au moment de la transition à la phase 6, il sera plus facile de jumeler deux équipes pour n'en former qu'une seule.

Nous sommes bien conscients qu'il y aura des ajustements à faire pour les AHM qui ont un nombre impair d'équipe dans une division/classe.

3. Pour la division M7 (Initiation et Pré-novice) ainsi que pour le M9 (Novice) les directives suivront ultérieurement. Elles seront possiblement la même chose que l'an dernier.



L'objectif : Limiter la perte de temps entre les phases 5 et 6 pour que les associations n'aient pas de période d'évaluation ainsi que pour la confection des horaires.

Il faudra aussi respecter la distanciation dans les vestiaires, donc, un groupe de 20 joueurs + 2 gardiens de but correspond à 2 vestiaires.

- Les 16-17-18 octobre serviront à des matchs locaux dans la mesure du possible pour procéder à la formation des équipes réduites
- Matchs à 4 contre 4 ou 5 contre 5 selon la division
- Temps de joute; 50 minutes M11 (Atome) à Junior
- Début des matchs hors concours régional le 23 octobre
- Nous serons conciliants au niveau des gardiens de but, il faudra seulement nous aviser de vos problématiques s'il y a lieu.

Selon la date de retour à la phase 6, nous déterminerons s'il y aura des séries de fins de saison, ainsi que des championnats régionaux.

Pourquoi faire les matchs à 50 minutes pour les divisions qui sont habituellement à 1h20? C'est pour permettre de libérer un peu d'heures de glace, puisque plusieurs associations pourraient augmenter leurs équipes dans certaines divisions à une fois et demi plus d'équipes. De plus les équipes jouent à deux lignes. Nous sommes conscients que le nombre de pratiques va être à la baisse. Plusieurs régions administratives vont adopter cette façon de faire pour le temps de la phase 5.

Les officiels seront avisés du nouveau temps de match uniforme.

On vous demande d'être vigilant et de respecter la composition des équipes qui seront faites en phase 5 pour ainsi faciliter le travail de vos responsables du Covid-19.

Nous allons nous ajuster et nous vous tiendrons informés selon les mises à jour du Ministère et de la Santé publique du Québec.

Nathalie Goyette
Directrice générale Hockey Richelieu